

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RETOURNAC****DCM N° 2024/017**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Alain LUTZ, Daniel DI LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Corinne TARGHETTA, Sébastien VINCENT

Absents excusés représentés :

Thierry BENEVENT a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Jean-Claude ABRIAL a donné pouvoir à Anne-Sylvie MIRMAND, Raoul GANIVET a donné pouvoir à Carole GIGANT, David SUC a donné pouvoir à Stéphanie GRANOUILLET

Absents non représentés : Jean-Yves AUBERT, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL

Secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Nombre de procurations : 4
Nombre d'absents : 3

Objet : Budget Annexe ASSAINISSEMENT - Affectation de Résultat

Vu les articles L2121-15, 21, 29 et L2121-31 du CGCT

Mme Anne-Sylvie MIRMAND, Adjointe au Maire, donne acte de la présentation faite du CFU 2023, dressé par l'ordonnateur, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		615 921.09		228 486.62		844 407.71
Opérations de l'exercice	98 720.88	64 062.00	81 011.73	125 881.79	234 227.73	463 705.33
TOTAUX	98 720.88	679 983.09	81 011.73	354 368.41	437 161.73	624 589.94
Résultats de clôture		581 262.21		273 356.68		854 618.89
RESTES A REALISER	483 529.40	80 443.00			483.529.40	935 061.89
Résultats cumulés		178 175.81		273 356.68		451 532.49

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 19 pour et 1 abstention :

Considérant l'excédent de fonctionnement, **DECIDE** :

- d'affecter la somme de 273 356.68€ au compte 002 - Excédent d'investissement reporté
- d'affecter la somme de 581 262.21€ au compte 001 - Excédent d'investissement reporté

• **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD